



# Inscription

Jour et horaire du cours : .....

Nom et prénom : .....

Email : ..... Tél. : .....

Problèmes de santé (certificat médical à remettre courant septembre, validité 3 ans) :

.....  
 .....

Débutant : ..... Pratiquant: nombre d'années de pratique : .....

**Nouveaux élèves** : acompte de 10€ à verser (paiement à réaliser sur le site yogalucioles.fr). Celui-ci sera déduit du montant de l'abonnement lors de l'inscription définitive.

## Go Yam - Studio Zen

26 rue Proudhon

Lundi 18h-19h30

## Espace Danse

14 Avenue Fontaine Argent

Lundi 19h45-21h15

Mardi 10h30- 11h45 (yoga doux)

Mardi 12h30-13h30

Mardi 18h-19h30

Mardi 19h45-21h15

Jeudi 18h-19h30 (cours avancé)

Jeudi 19h45-21h15

Règlement en 1 ou 3 chèques remis le jour de l'inscription, à l'ordre de Christine Walter. *Le 1er chèque sera débité début septembre, le second début janvier et la 3ème, début avril.*

**Séances du matin et midi : 370€ ou 140€/120€/110€**

Tarif réduit\* : 325€ ou 122€/106€/97€

**Séances du soir : 395€ ou 150€/128€/117€**

Tarif réduit\* : 347€ ou 131€/113€/103€

\**Tarif réduit : couples, demandeurs d'emploi, étudiants : -12%  
 Parrainage : -10% sur votre abonnement.*

**Adhésion à l'Association Lucioles** (ordre : Association Lucioles) : **12€**

**Cours du 5 septembre 2022 au 30 juin 2023, soit 37 cours dans l'année pour chaque groupe.**

Il n'y a pas de cours les jours fériés\*.

Pendant les vacances, il n'y aura pas cours la 2ème semaine des vacances de la Toussaint, de Février et de Pâques. Il n'y aura pas cours pendant les vacances de Noël.

\**Par équité, les élèves du lundi (4 lundis fériés cette année), auront cours le lundi 13 février, le lundi 17 avril et le mardi 9 mai*

*(les élèves du mardi n'auront pas cours cette semaine-là). Tout cela sera re-précisé dans l'année.*

## *A lire attentivement :*

La régularité et la persévérance constituent la base de votre pratique de yoga grâce auxquelles vous pouvez espérer un résultat personnel satisfaisant. Vous vous engagez à suivre les cours de yoga pour une année. Si vous devez manquer un cours, prévenez-moi dès que possible, et au moins 24h avant, afin que je puisse proposer votre place à quelqu'un d'autre. Vous pourrez ainsi, à votre tour, récupérer votre cours manqué. Si vous décidez d'arrêter en cours d'année, vous ne serez pas remboursés (seul un cas de force majeure sera considéré).

Lu et approuvé le.....

Signature